



HAL
open science

Remarques sur quelques outils et médiateurs de la circulation des mots en contexte plurilingue et francophone

Estelle Variot

► To cite this version:

Estelle Variot. Remarques sur quelques outils et médiateurs de la circulation des mots en contexte plurilingue et francophone. Colloque international d'études francophones "Passeurs de mots", Université de Timișoara, Mar 2012, Timișoara, Roumanie. hal-03539658

HAL Id: hal-03539658

<https://amu.hal.science/hal-03539658v1>

Submitted on 21 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE L'OUEST DE TIMIȘOARA
Chaire de français
Centre d'Études Francophones

AGAPES FRANCOPHONES
2012

Volume publié avec le soutien financier de l'Institut Français de Timișoara



Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

Agapes francophones 2012 / études de lettres francophones réunies par Andreea Gheorghiu, Ramona Malița, Ioana Marcu, Mariana Pitar, Dana Ungureanu. – Timișoara : Editura Universității de Vest, 2013

Bibliogr.

ISBN 978-973-125-386-2

- I. Gheorghiu, Andreea (coord.)
- II. Malița, Ramona (coord.)
- III. Marcu, Ioana (coord.)
- IV. Pitar, Mariana (coord.)
- V. Ungureanu, Dana (coord.)

821.133.1.09

© Copyright, 2013, Editura Universității de Vest

Toate drepturile asupra acestei ediții sunt rezervate.
Reproducerea integrală sau parțială, pe orice suport,
fără acordul scris al editurii, este interzisă.

Editura Universității de Vest
300003 – Timișoara, Str. Paris nr. 1
Tel./fax : 0256 592 681
Email : editura@rektorat.uvt.ro
www.editura.uvt.ro

UNIVERSITÉ DE L'OUEST DE TIMIȘOARA
Chaire de français
Centre d'Études Francophones

AGAPES FRANCOPHONES

2012

**Actes du IX^e Colloque international d'études francophones,
Passeurs de mots,
tenu à l'Université de Timișoara les 16 et 17 mars 2012**

Études réunies par :

Andreea Gheorghiu (responsable du volume), Ramona Malița, Ioana Marcu,
Mariana Pitar, Dana Ungureanu

euvi Editura Universității de Vest
Timișoara, 2013

Comité scientifique international

Eugenia ARJOCA IEREMIA, Professeur des Universités, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

Sanda BADESCU, Professeur agrégé, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada

Francis CLAUDON, Professeur des Universités, HDR, Université Paris-Est (Paris XII), France/Universität zu Wien, Autriche

Cecilia CONDEI, Maître de Conférences, Université de Craiova, Roumanie

Mohamed DAOUD, Professeur des Universités, CRASC, Oran, Algérie

Elena GHIȚĂ, Maître de Conférences, Université de Timișoara, Roumanie

Jan GOES, Professeur des Universités, directeur du groupe de recherche Grammatica, Université d'Artois, Arras, France

Snežana GUDURIĆ, Professeur des Universités, HDR, Université de Novi Sad, Serbie

Peter G. KLAUS, Professeur des Universités, Freie Universität Berlin, Allemagne

Carlo LAVOIE, Professeur agrégé et Coordonnateur du programme d'Études acadiennes, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada

Georgiana LUNGU-BADEA, Professeur des Universités, HDR, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

Florica MATEOC, Maître de Conférences, Université d'Oradea, Roumanie

Mircea MORARIU, Professeur des Universités, Université d'Oradea, Roumanie

Vasile POPOVICI, Maître de Conférences, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

Trond Kruke SALBERG, Professeur des Universités, Université d'Oslo, Norvège

Maria ȚENCHEA, Professeur des Universités, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

Estelle VARIOT, Maître de Conférences, Université d'Aix-Marseille, France

Comité de rédaction

Andreea GHEORGHIU, responsable du volume et du Colloque 2012

Ramona MALIȚA

Ioana MARCU

Mariana PITAR

Dana UNGUREANU

Révision des textes en anglais : **Monica GAROIU**, Kenyon College, États-Unis

Éditeur scientifique : Centre d'Études Francophones / Chaire de français
Faculté des Lettres, Histoire et Théologie
Université de l'Ouest de Timișoara

Adresse : Bd. Vasile Pârvan nr. 4, 300223 Timișoara, ROUMANIE

e-mail: agapes_francophones@yahoo.fr

website : <http://www.litere.uvt.ro/publicatii/CIEFT/index.htm>

Discipline(s) : Études littéraires françaises et francophones. – Linguistique. – Traduction.
– Communication. – Didactique FLE/FOS.

Tous les articles publiés dans le présent volume sont sélectionnés et évalués en double aveugle (peer-review) par les membres du comité scientifique international.

Éditeur : Adrian Bodnaru **Maquette et mise en page** : Dragoș Croitoru

Table des matières

Argument / 11

Thierry SÈTE (Directeur de l'Institut Français de Timișoara), Allocution d'ouverture du CIEFT 2012 /13

Littérature

Sanda BADESCU (Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada), "Je suis presque infirme" : Catherine Pozzi ou comment passer la maladie dans l'écriture /17-28

Anna BÁLINT (Université Eötvös Loránd de Budapest, Hongrie), À travers le désert : le nomadisme d'Edmond Jabès /29-38

Adina BALINT-BABOS (Université de Winnipeg, Canada), Dans le laboratoire de la création littéraire : l'héritage du pastiche de Marcel Proust /39-47

Claudia BIANCO (Université de Messine, Italie), Pour "surfer" dans le virtuel d'une pièce de théâtre : voies et ... voix du silence dans *Le Mirage* de Georges Rodenbach /49-62

Nicoleta COJOCARIU (Université "Alexandru-Ioan Cuza" de Iași, Roumanie/ Université Paris Est Créteil, France), La dynamique de la transmission culturelle dans quelques poèmes d'Anna de Noailles /63-72

Cecilia CONDEI (Université de Craiova, Roumanie), Les écrivains roumains d'expression française – "passeurs culturels" et gardiens de la mémoire /73-86

Mahomed DAOUD (Université d'Oran, Algérie), Littérature et communication interculturelle en Algérie / 87-97

Andreea GHEORGHIU (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Passeurs de mots : faussaires ou forgers de sens ? Sur quelques lectures critiques de Diderot au XIX^e siècle /99-122

Elena GHIȚĂ (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Cinéma et art d'écrire dans une métafiction postmoderne : *Timisoara mon amour* de Tudor Eliad / 123-130

Peter KLAUS (Freie Universität Berlin, Allemagne), Le Montréal transculturel : ville postcoloniale, polyethnique et plurilingue /131-140

Carlo LAVOIE (Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada), Maurice Richard : du hockey au roman des origines /141-152

Cosmina Simona LUNGOCI (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Francophonie et francophilie dans les récits de voyage de la littérature roumaine du XIX^e siècle /153-159

Ioana MARCU (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), La problématique de "l'entre-deux" chez les "intrangères"/161-174

Floarea MATEOC (Université d'Oradea, Roumanie), L'ailleurs chez Le Clézio : les Mascareignes /175-186

Veronica NTOUMOS (Université Libre de Bruxelles, Belgique), "Les yeux déchirés devant ton âme en miettes..." : Dewé Gorodé, de la déconstruction des codes littéraires à l'écriture /187-197

Mihaela PASAT (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Au-delà du discours, en deçà de la parole. La force du mot, le pouvoir du symbole chez Vintilă Horia /199-215

Fatos RAMA (Université de Lorraine, Nancy, France), La complexité albanaise à l'épreuve de l'imaginaire français, du XVI^e au XIX^e siècle / 217-235

Trond Kruke SALBERG (Université de Oslo, Norvège), Prolégomènes pour une édition de *l'Istoire d'Ogier le redouté* (BNF fr. 1583). VI : L'assonance problématique e nasal/ a nasal dans les laisses à assonance féminine de *la Chanson de Roland* / 237-247

Isabelle SIMÕES MARQUES (Université de Coimbra, Portugal), À la découverte de l'autre: Manuel Alegre et Nuno Bragança, deux écrivains en exil / 249-262

Mariana-Simona TOMESCU (Université de Bucarest, Roumanie), L'anomie mortuaire : une lecture du théâtre de Matéi Visniec / 263-274

Dana UNGUREANU (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Témoignage et récit chez Henri Thomas / 275-292

Bogdan VECHE (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Rencontres et mots de passage dans les romans de Sylvie Germain / 293-302

Linguistique

Eugenia ARJOCA-IEREMIA (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Au carrefour de la syntaxe et de la sémantique : le cas de certains dérivés verbaux à base adjectivale en français et en roumain / 305-314

Dragana DROBNJAK et Snežana GUDURIĆ (Université de Novi Sad, Serbie), Termes culinaires d'origine française en serbe / 315-324

Dragana DROBNJAK et Ksenija ŠULOVIĆ (Université de Novi Sad, Serbie), La mer dans les phraséologies française et espagnole / 325-334

Snežana GUDURIĆ (Université de Novi Sad, Serbie), Les mots à travers les langues. Quelques dilemmes sur leur forme et leur contenu en français, en anglais et en serbe / 335-350

Mariana PITAR (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), Niveaux et codes communicationnels dans les modes d'emploi / 351-361

Selena STANKOVIĆ et Ivan JOVANOVIĆ (Université de Niš, Serbie), L'emploi des pronoms dans les proverbes français avec les noms d'animaux domestiques et dans leurs équivalents/correspondants en serbe / 363-374

Ana TOPOLJSKI (Université de Novi Sad, Serbie), Est-ce qu'on "rêve" de la même façon en français, en serbe et en slovaque ? / 375-385

Maria ȚENCHEA (Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie), *De* - préposition « autonome » vs « intégrée ». La traduction en roumain des structures N1 + *de* / *des* + N2 pl. / 387-406

Estelle VARIOT (Université d'Aix-Marseille, France), Remarques sur quelques outils et médiateurs de la circulation des mots en contexte plurilingue et francophone / 407-419

Ivana VILIĆ (Université de Novi Sad, Serbie), Les situations verbales d'état en français et en serbe, ressemblances et différences / 421-433

Traduction

Eva Franziska PEMMERL (Humboldt-Universität zu Berlin, Allemagne), Le problème de la traduction dans l'opéra à travers la « Habanera » de *Carmen* / 437-443

Anda-Irina RĂDULESCU (Université de Craiova, Roumanie), Le traducteur face à l'hybridité du texte traduit / 445-457

Valentina RĂDULESCU (Université de Craiova, Roumanie), La trace de l'autre : aspects de la traduction de la bilangue dans *La nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun / 459-471

Deliana VASILIU (Académie d'Études Économiques de Bucarest, Roumanie), Traduire l'Autre. Réflexions en marge de la traduction en roumain de l'acquis communautaire / 473-489

Communication

Ruxandra CONSTANTINESCU-STEFANEL (Académie d'Études Économiques de Bucarest, Roumanie), Le discours de la publicité dans les magazines français de la première décennie du XXI^e siècle. L'exemple de *Elle* / 493-508

Nina IVANCIU (Académie d'Études Économiques de Bucarest, Roumanie), L'empathie comme élément clé de la médiation (inter)culturelle / 509-522

Didactique du FLE

Vanja MANIĆ-MATIĆ (Université de Novi Sad, Serbie), Le joual dans le texte littéraire et la chanson en classe de FLE / 525-537

Lila MEDJAHED (Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Algérie),
Humour et enseignement des langues en contact : le cas de la littérature "beur"
/ 539-553

Maria Ana OPRESCU et Rodica STANCIU-CAPOTA (Académie d'Études
Économiques de Bucarest, Roumanie), Création et analyse du texte publicitaire en
classe de FLE/ 555-560

Notes de lecture

Mythes en images : Médée, Orphée, Œdipe, textes réunis par Brigitte Bercoff et
Florence Fix, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2007. (Ramona Malița)
/ 563-564

Mohamed Daoud, Faouzia Bendjellid, Christine Detrez (dir.), *Écriture féminine :
réception, discours et représentations*, Oran, Éditions du CRASC, 2010. (Ioana
Marcu) / 565-567

Notices bio-bibliographiques / 569-581

Publications des centres d'études francophones

Centre d'Études Francophones

Agapes francophones 2011. Études de lettres francophones. Actes du Colloque
« Temps. Espace. Temps-Espace », des 18 et 19 mars 2011 / 583-584

Dialogues francophones N° 18/2012, « De l'(im)pudeur en Francophonie »
/ 585-586

Centre d'études ISTTRAROM-Translationes

Translationes N° 5/2012, « (Im)pudeur dans la traduction » / 587-588

Remarques sur quelques outils et médiateurs de la circulation des mots en contexte plurilingue et francophone

Estelle VARIOT
Université d'Aix-Marseille
France

Résumé : Dans cet article, je m'attacherai à étudier dans quelle mesure certains intermédiaires ont participé à l'évolution du lexique, et à son adaptation au monde environnant. Il va de soi que l'accélération de la vie et des mutations ont eu un impact sur les locuteurs, par ailleurs acteurs dans ce processus. La modification du statut des mots renvoie au poids de ceux-ci dans la langue, à leur spécialisation et à l'existence de normes spécifiques. Le rôle des sociétés-groupes, ou du contexte plurilingue est à prendre en compte car il peut conditionner des changements, ou générer une « résistance ». Dans le contexte francophone, l'intérêt consistera aussi à montrer que la durée de vie d'une langue dépend de son « utilité » attendue, de sa capacité à se régénérer, de la conscience qu'ont d'elle ses locuteurs, et de son acceptation par les autres.

Abstract: In this article, I'll try to study how some intermediaries have taken part to lexical evolution and to its adaptation to the surrounding world. It's obvious that a thrilling life as well as a changing society have had some impact on speakers, moreover the fact they have been actors in this process. The evolution of vocabulary refers to its importance in language, to its specialization and to specific existing standards. The part taken by society-groups, by multilingualism context is to be considered because it can generate some changes or a « resistance ». In the French-speaking context, it will be also interesting to show that a lasting language depends on its expected usefulness, its regenerative capacity, the conscience that its speakers have of its existence and its acceptance by others.

Mots-clés : Lexique, traduction spécialisée, plurilinguisme, francophonie, néologismes

Keywords: Lexicon, specialized translation, multilingualism, French-speaking communities, neologisms

L'étymologie du terme *mot*¹ – qui renvoie au latin *mutus*, « son, bruit de voix qui n'a pas de signification » – est intéressante en elle-même car elle sous-entend la prononciation plus ou moins intelligible de certains sons (voyelles ou consonnes) et, donc, un contexte oral. Si l'on s'en réfère au Gaffiot, *mutus* est expliqué par « muet, silencieux, qui ne dit rien », ce qui renvoie également à la (non) énonciation. La comparaison avec le terme

¹ Dictionnaire historique de la langue française.

roumain *cuvânt* qui provient du latin *conventus* « assemblée, réunion, assises » et *conventum* « convention, pacte, accord » (Gaffiot) montre que l'on se place ici dans un autre contexte qui peut être écrit ou oral et qui témoigne de la richesse des trois langues et des connotations qu'elles recèlent. Ce mot existe aussi en albanais et en néogrec et signifie "conversation", ce qui est très proche du sens roumain. On notera la présence en albanais, en dialecte gheg. *kuvënd*, en dialecte tosque *kuvënt* « assemblée, monastère, conversation, dialogue, mot, parole » ; voir aussi le mot latin *convenio* « venir ensemble »². Un dernier exemple comparatif concerne *terme* et *termen* qui viennent tous deux du latin *terminus* « borne, limite » et qui correspondent à la désignation d'un mot dans son sens précis (à comparer avec les mots roumains *țärm*, *țärmure* « rive marge, surface étendue », du latin * *termulus*). L'origine commune de *terme* et *termen*, et de bien d'autres, illustre la théorie de la circulation des mots car nombreux sont les éléments du lexique, en particulier roman, qui sont issus des liens que la population autochtone a eus avec les peuples qui les entouraient ou qui sont venus à leur contact au premier rang desquels se trouvaient les peuples grec et latin. Il va sans dire que ces rapprochements volontaires ou fortuits, de plus ou moins longue durée, au cours de siècles, ont modelé les langues qui ont, à ce point, évolué que, de dialectes issus d'un parler latin différencié, elles ont contribué à sa fragmentation pour, ensuite, lui permettre de se diversifier et de devenir des langues indépendantes, sous l'effet d'un contexte et d'une conscience propre à chaque communauté.

La théorie de la circulation des mots était, notamment, chère à Bogdan Petriceicu-Hasdeu (1984) – ainsi que, plus tard, à Alexandru Graur – qui justifiait, sur la base d'études des livres plus anciens, son utilisation par la difficulté dans un certain nombre de cas de remonter à une seule et unique étymologie, tant les contacts entre les peuples avaient entraîné des mélanges qui s'étaient traduits aussi au sein même des mots par des modifications phonétiques, morphologiques (changement de la graphie de voyelles ou de consonnes ; apparition de diphtongues, disparitions de gémées etc.) et sémantiques (accroissement ou réduction de sens). Ce sont ces différentes catégories de modifications qui entrent en jeu, en principe, dans les mécanismes d'adaptation des mots français lorsqu'on passe à une langue étrangère et, notamment, au roumain. Ceci était vrai au XIX^e siècle, période d'apogée de l'influence française et, notamment, en 1851, date d'élaboration du *Disionăraș de cuvinte tehnice și altete greu de înțâles* de Teodor Stamati qui constitue l'un des premiers ouvrages qui fasse état de l'existence de termes d'origine française dans le lexique roumain.

² Cette comparaison avec l'albanais et avec le latin *țärm*, *țärmure* nous est offerte par notre collègue, A. Chircu (Cluj-Napoca).

Une autre particularité de ce dictionnaire est, justement, que ses entrées (au nombre de 4290) sont accompagnées de la référence étymologique, quand l'auteur la connaît (par exemple, [298/22] *Arsenal*, fr. : *armărie*, *locul unde se fac și unde se țin armele*). Mis à part le fait qu'il existe certaines omissions ou coquilles ([239/18] *Apatic* ; [685/49] *Ghilotină*, [43/4] *Agricultor*, etc.) dont il est important de cerner l'origine, l'auteur fait justement apparaître des absences de choix et fait quelques tentatives visant à établir des doubles étymologies. Ces deux points montrent la difficulté d'appréhender la question de l'étymologie avec certitude, ce dont le lexicographe Teodor Stamati fait par ailleurs état dans la préface de son dictionnaire.

Après vérification, il s'avère que cette double, voire triple étymologie s'explique par un certain nombre de motifs, parmi lesquels la coexistence dans la période antique de deux zones d'influences prépondérantes que sont la grecque et la romaine. Celles-ci, à partir de localités consacrées, se sont étendues, sous la forme d'Empires, de manière plus ou moins pacifiques, en coexistant aussi entre elles et en s'affrontant parfois (ère romaine en Grèce en 1204). Les hégémonies ont évolué au gré des temps, de nouveaux pouvoirs (Hongrois, Slaves, en particulier, puis Saxons) sont apparus et ont entraîné la fragmentation des zones d'influences premières, par notamment cette diversification du latin qui, mélangé à la langue autochtone du lieu, a permis de faire apparaître, par la suite, les langues romanes. Puis, ces nouvelles forces ont contribué à isoler celles qui se trouvaient le plus à la marge, comme la Dacie, par exemple, lui conférant une originalité spécifique d'île de la latinité et un intérêt indubitable pour l'étude de la linguistique comparée des langues romanes. Certains dialectes anciens (s'agissant du domaine français, on parle originellement de dialectes de langue d'Oc et de langue d'Oïl) ont réussi mieux que d'autres et sont devenus des langues nationales, grâce à leur vitalité, à leur capacité à innover et à se régénérer, et à la conscience de leurs locuteurs d'appartenir à une même communauté linguistique. Ceci va de pair avec un patrimoine littéraire commun puisque, ainsi que le disait M. Eminescu, il existe un haut degré d'identité entre un peuple et sa langue, à tel point que, tel un Grigore Vieru ou un E. Cioran, on est en droit d'avancer que les plus forts sentiments et émotions sont ressentis, avant tout et souvent en première intention, dans la langue maternelle. S'agissant d'Emil Cioran, il a adopté la langue française et l'a apprivoisée, jusqu'à ses derniers instants (on sait qu'à ce moment-là il s'est à nouveau tourné vers sa langue maternelle. Cf., à ce sujet, l'article de V. Rusu « Cioran, l'étranger-métèque des Carpates face à la langue française », dans les CER n°7 (8-9).

Néanmoins, dans d'autres cas, l'on s'aperçoit que l'usage de la langue maternelle de l'interlocuteur illustre aussi le souhait de participer à

cet élan du cœur qui accompagne les plus forts sentiments, dans un souci de respect vis-à-vis de celui à qui on s'adresse.

Ceci varie bien entendu en fonction du milieu dans lequel on évolue et c'est bien pour cela que l'appellation « passeurs de mots » est particulièrement intéressante, du fait des connotations auxquelles elle peut renvoyer. En effet, un « passeur » peut être une personne ou un objet ou encore une notion. Il peut s'agir d'une action ou d'un résultat neutre sans engagement, mais, dans bien des cas, l'on note une véritable implication dans un but normatif, didactique, culturel ou encore sociétal. Que l'on prenne le quidam ou le linguiste, le lexicologue ou le dialectologue, par exemple, chacun d'entre eux sera amené à un moment donné à effectuer un choix dans l'usage de ses mots, en fonction de son degré de maîtrise de la langue, dans un contexte précis qui illustrera des prises de positions. J'ajouterais que, même dans le cas où une formulation semble neutre ou ambivalente dans la langue source, le fait même de permettre cette possibilité relève d'une option prise par l'auteur qui devient, dans le cas du poète, un virtuose de la langue.

Je vais revenir un peu plus loin sur les dictionnaires eux-mêmes en tant qu'outils de spécialisation et de manifestation des caractéristiques intrinsèques du lexique.

Le cas des locuteurs issus de personnes de langues maternelles différentes ou qui ont changé, de gré ou de force, de contexte linguistique à un moment donné de leur vie, est important à évoquer. Dans bien des cas, malgré la volonté de l'entourage familial, scolaire ou culturel, il est difficile de maintenir à niveau égal deux langues, qui plus est dans tous les registres, car il s'opère un phénomène de spécialisation induit par le locuteur, par ses proches ou par les spécificités de chacune des deux langues ou encore par des facteurs extérieurs. Le plurilinguisme s'entend donc souvent davantage comme une aptitude à parler différentes langues que celle à les maîtriser de manière uniforme, quels que soient le contexte, la période et le niveau de langue. C'est vrai pour le français et cela l'est également pour les autres langues, notamment romanes, ne serait-ce que par l'existence d'une part des normes linguistiques et d'autre part de ce que l'on appelle des « licences » qui consistent en la faculté, pour les natifs, d'utiliser des constructions spécifiques, parfois plus anciennes, en leur donnant un nouvel attrait et en changeant leur registre habituel. Les natifs sont également amenés à créer des néologismes par l'agencement de certains préfixes, radicaux et suffixes de manière plus harmonieuse ou « coulée », si je puis dire, qui n'apparaîtraient pas comme naturelles aux autres (par exemple, « surnaturel » sera choisi en lieu et place de « supra-naturel », etc.). En effet, en dehors de l'apprentissage et du don des langues, apparaît aussi la connaissance innée d'une langue qui échappe souvent aux non

natifs du fait de mécanismes plus ou moins inconscients qui les ramènent à la langue maternelle.

La langue française est, comme on le sait, une langue romane, issue du francien (dialecte de l'île de France) qui a coexisté avec d'autres, avant de se développer d'abord dans l'aire d'oïl, puis dans le reste de la France – supplantant ainsi d'autres langues, telles que le provençal, notamment –, et enfin dans d'autres pays. L'influence française, dans les pays roumains, est ancienne, puisqu'on note dès le XII^e siècle l'existence d'une bibliothèque à Igrış, dans la région de Timiș, créée par des moines cisterciens. Elle s'explique par divers facteurs, telles que la parenté linguistique avec le roumain, et l'attraction qu'a suscitée la France, notamment au moment des Lumières et du règne de Louis XIV. Cette influence a emboîté le pas à l'italienne, présente vers la fin du XVIII^e siècle, et qui a marqué une continuité avec le courant latiniste, à tendance étymologisante, et un renouveau, après des siècles de courants orientaux et slaves. Puis, le français, d'abord indirectement, puis directement, a pris l'avantage par le biais des Grecs, durant le régime phanariote et, notamment, Alexandru Ipsilanti, et des Russes, durant la période où a été instauré le règlement organique. Au milieu du XIX^e siècle, cette influence atteint son apogée, ainsi qu'en attestent bon nombre d'ouvrages ou de revues. Elle a contribué, elle aussi, après l'Italie, considérée comme le berceau de la latinité, à ce qu'on appelle une relatinisation de la langue roumaine, par la mise en valeur de la richesse des racines gréco-romaines, présentes en particulier dans les mots, mais également dans bon nombre de préfixes et de suffixes, qui se retrouvent dans la plupart des langues, en particulier, romanes.

Le poids des médiateurs tels que les Grecs et les Russes a été important car ceux-ci ont permis, à côté des voyages et des échanges qui ont existé, de favoriser une meilleure connaissance de la culture française, qui était par ailleurs enrichie par ces intermédiaires. C'est un point sur lequel il faut également insister, à mon sens, étant donné que, quand on parle de transmission par des locuteurs, plus ou moins professionnels, agents consulaires, Cours princières, structures d'enseignement, précepteurs, modèles militaires et juridiques, entre autres, il apparaît que, là aussi, cette transmission n'est pas toujours neutre. En effet, cette dernière résulte bien évidemment aussi de l'interprétation faite par le locuteur – qui peut avoir été témoin ou partie prenante dans le déroulement de l'action qu'il présente – et des apports ou restrictions du fait de la censure ou du contexte social ou politique. L'apport de la révolution française et des idéaux de « liberté, égalité, fraternité » témoignent de ce rayonnement à l'étranger, mais, ainsi que le montre, par exemple, le dictionnaire de T. Stamati, au point de vue lexical et sémantique, certains mots subissent des amoindrissements sémantiques (cf., notamment *bastille*, *guillotine*), du fait des répercussions de ce mouvement et des différents régimes en place à l'époque.

Le contexte plurilingue et francophone dans lequel ont évolué les cours princières s'explique également par les parentés entre les familles régnantes, qui permettaient, aussi, d'asseoir des zones d'influence et de favoriser certains « bons offices », en cas de conflits, notamment entre la France et la Prusse. Il va sans dire aussi que la prise de position française lors de l'union des principautés roumaines de 1859 et de l'élection du prince Carol II de Hohenzollern de Sigmaringen a eu un impact sur les relations franco-roumaines et a participé à leur développement. De la même manière, les tensions entre ces influences anciennes (les Sicules sont présents, en Transylvanie, depuis les XII^e-XIII^e siècle à côté des Hongrois et des Roumains) qui se sont faites par vagues, ont eu des répercussions au niveau linguistique et lexical en particulier.

Il convient aussi de ne pas oublier le rôle joué par les voyageurs, exilés ou émigrés, dans cette diffusion des mots, car ils jouent un rôle indéniable et ce, quelle que soit leur catégorie. Il existe différents types de voyageurs qui se retrouvent au gré des époques. Les exilés, volontaires ou non, arrivent dans un pays autre que celui qui les a vus naître et doivent s'adapter à un environnement qu'ils connaissent plus ou moins, en repartant aussi parfois du début. Il faut souligner, après ce développement que, même si les époques et les personnes changent, ces phénomènes sont encore présents, à bien des égards, aux XX^e et XXI^e siècles.

Certains exilés choisissent (tels M. Eliade) de conserver leur langue à côté de la nouvelle et maintiennent, néanmoins, des contacts avec leur patrie, tandis que d'autres (E. Ionesco, ...) s'immergent totalement et y renoncent, du fait aussi d'un contexte spécifique. Dans bien des cas, le niveau de langue qui en résulte, chez les lettrés, est élevé et, ici et là, apparaissent de petites contaminations linguistiques fortuites, grammaticales ou stylistiques en particulier, inconscientes. Dans d'autres situations, des références à un contexte, à un imaginaire plus ou moins passé réveillent des souvenirs qu'on croyait oubliés ou mettent en valeur cette richesse culturelle plurilingue ou multilingue. C'est, notamment, le cas chez M. Eliade, dans *Le mystère de l'Inde* ou *Aspects du mythe*, ainsi que contribue à en attester mon étude à ce sujet (Variot 2011, 9-10).

C'est la raison pour laquelle, dans bien des cas, également, même si, à un moment donné une langue a une influence prépondérante sur une autre, - ce qui a été le cas, depuis l'Antiquité, à l'occasion de bon nombre de conquêtes, et de guerres qui ont généré des victimes partout – dans la réalité et au fil du temps, il s'établit les conditions de la réciprocité. Ceci se réalise, tôt ou tard, par des contacts interposés ou après plusieurs décennies ou siècles, et suite à un travail de réflexion positif et qui prend en compte l'ensemble des données disponibles. Il est rappelé, à ce sujet que, dans certains cas, et, notamment, pour les conflits récents, toutes les archives ne sont pas disponibles dans tous les pays, d'autant plus du vivant des

personnes et ne peuvent, par conséquent, pas encore être analysées avec tout le recul nécessaire.

La reconnaissance faite aux uns et aux autres montre que c'est aussi l'aptitude du créateur à faire sortir le meilleur de soi et le génie des mots qui est ainsi signalée, quelle que soit l'aire d'expansion d'une langue et que chaque idiome bénéficie du même potentiel culturel. L'aptitude du système linguistique et des locuteurs à utiliser les richesses d'une langue donnée et à les faire connaître permet d'assurer sa continuité, au gré des siècles, sous sa forme première ou sous ses formes secondaires, que constituent par exemple les langues romanes vis-à-vis du latin. Ce qui est certain, néanmoins, c'est qu'une certaine tendance, ici et là, à sous-entendre qu'une langue appartiendrait au passé, du fait d'un niveau de langue élevé qu'on n'adapterait pas aux différents registres modernes, résulte davantage d'une concurrence d'autres groupes linguistiques, plus forts économiquement et d'une connaissance différente des différentes possibilités d'innovations intrinsèques à chaque idiome.

La non utilisation dans certains contextes, plus ou moins officiels, de telle ou telle langue au profit de l'anglais, par exemple, peut entraîner des conséquences dommageables car on sait bien que, en dehors de l'aptitude plurilingue d'un individu ou d'une société, puisque chaque langue correspond à la vision de la communauté linguistique qui la parle, il existe, dans bien des cas, une réaction naturelle de repli vers la langue maternelle dans des situations bien précises et, en particulier, celles où l'on se trouve en danger, ce qui renvoie à l'application de la reconnaissance de la diversité linguistique au niveau européen et mondial, qui connaît, néanmoins, certaines avancées pour des langues régionales (cf. par exemple la création de l'observatoire de la langue et de la culture provençales [lors des Assises de Maussane-Les-Alpilles, 2012]).

Chaque langue représente une sorte de mosaïque et la littérature écrite ou orale, les traditions, le folklore et, de manière générale, toutes les manifestations de l'esprit, concourent à ce phénomène. C'est bien pour cela aussi qu'il n'est pas de genre moins pertinent que d'autres quand il s'agit d'évaluer l'impact de la transmission d'un message ou d'une information. Il est vrai aussi que certaines données se croisent dans des ouvrages et que des œuvres de spécialité participent à cette réflexion de manière plus explicite, car elles exemplifient tel ou tel point.

Les dictionnaires entrent, de mon point de vue, dans cette catégorie, puisqu'ils permettent de répertorier un certain nombre d'entrées. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas d'un inventaire neutre, puisque chaque choix est établi après mûre réflexion, en fonction de l'orientation de l'auteur, de sa formation première et reflète sa méthodologie, en particulier dans la présence des dérivés. Un dictionnaire permet aussi de donner une idée de la réalité d'une société à une époque et constitue une sorte d'instantané, de

cliché. C'est la raison pour laquelle tout dictionnaire comprend en général une préface – notamment dans les ouvrages anciens – qu'il convient de mettre en valeur car elle témoigne du cheminement de l'auteur et de sa réflexion qui, à force d'essais, ont contribué à faire avancer chacune de nos langues.

Il apparaît dans les dictionnaires une référence à la catégorie grammaticale et, dans certains cas, à l'étymologie, ainsi qu'une série de commentaires sur l'usage qu'on attend du mot dans des contextes précis. C'est dans ce sens qu'on parle de caractère normatif, car le lexicologue peut contribuer, à son niveau, à la fixation de la norme et à ses possibilités d'évolution, en fonction de ses spécificités (voir, notamment, le dictionnaire de T. Stamati dans lequel l'auteur spécifie en divers endroits les formes requises et celles que l'on doit éviter, [846/62] *Desertoriu și dezertoriu mai bine deșărtoriu*).

Ceci renvoie, bien entendu, à la création interne et externe du lexique. La dérivation, dans chaque langue, représente une tendance importante qui permet à partir d'un mot d'en créer un autre, par adjonction à une racine ou à un radical, d'un préfixe ou suffixe qui permet d'ajouter une acception ou de restreindre le sens initial. Il ne faut pas non plus oublier, à ce niveau, que cette dérivation s'accompagne dans bien des cas, ainsi qu'on l'a dit *supra*, de modifications de la racine du mot.

Un autre point fondamental, en matière de lexique et de création, est la notion d'emprunt. En effet, dans toute langue étudiée, un nombre important de termes est issu d'une langue différente. Les principales catégories d'emprunts sont dites de nécessité ou de mode. Les emprunts de nécessité relèvent de l'apparition de nouvelles techniques ou connaissances et constatent l'incapacité des locuteurs à puiser dans les richesses de la langue (on sait qu'une partie minime du lexique est usitée), soit par méconnaissance, soit par une forme de gêne de remettre en lumière des termes anciens auxquels on pourrait donner une nouvelle jeunesse, soit tout simplement par l'inexistence dans le lexique du terme qui correspond véritablement à la notion que l'on souhaite qualifier et qui soit compris par une communauté donnée. La seconde catégorie correspond, généralement, à un phénomène, qualifié de passager, au départ, et qui ne répond pas à un besoin véritable, mais que l'on ressent comme une tendance à suivre, en groupe. Dans les deux cas, des mots sont arrivés dans le lexique d'une langue – que ce soit le français ou le roumain – et ont répondu à une attente spécifique de la communauté ou d'une partie d'entre elle. Ils sont entrés, sous leur forme écrite ou orale (phonétique), parfois approximative, pour ensuite s'adapter au fur et à mesure que le temps a passé.

Cette notion de conservation doit également être soulignée puisque, régulièrement, lors de la parution de nouvelles éditions de dictionnaires, la même question revient quant aux mots à laisser présents et à ceux qui

doivent être retirés, du fait de leur attrait réduit ou de leur caractère désuet, vieillot ou trop connoté.

Ceci touche bien entendu aussi à la politique linguistique de la communauté, régionale ou nationale. Chaque locuteur et professionnel entre en ligne de compte, l'objectif étant de mettre en évidence le patrimoine de la langue qui dispose d'un certain nombre de mots et de références incontournables à son équilibre et à sa survie. Ceci implique aussi la présence de procédés de dérivation qui pourront, machinalement, être utilisés par les locuteurs, sur la base d'exemples et par le maintien de certaines entrées qui, bien qu'étant anciennes, participent à l'histoire de la langue.

On le voit, les innovations côtoient les archaïsmes, les emprunts anciens et les termes de divers registres, afin de donner l'image la plus fidèle possible de la langue, à un moment donné de son existence.

À toutes les époques, ces phénomènes ont eu lieu et ce, dans toutes les aires linguistiques ; et la période récente n'y échappe pas. Je souhaiterais revenir sur quelques exemples qui illustrent cela et, notamment, sur le « franglais » (en roumain, il existe aussi le terme « romgleză »).

Cette tendance à utiliser des mots français anglicisés ou américanisés émane ou a émané, à un certain moment, d'une volonté de copier tout ce qui était innovant et qui symbolisait la puissance anglo-saxonne. C'est toujours vrai, à bien des égards, mais on remarque, néanmoins, dans certains cas, parallèlement peut-être aussi, à la montée en puissance d'autres économies, et assez récemment, à la mise en valeur réussie de certains mots, utilisés dans des acceptions nouvelles. Un de ces exemples est le terme *tablette (tactile)*, ou *liseuse électronique*, dont l'usage se développe très rapidement. Un autre exemple est la résistance en français, par l'utilisation du mot *ordinateur* (professeur J. Perret dans sa lettre du 16 avril 1955 à IBM France), préféré à *calculateur* face à l'anglais *computer*, repris dans bon nombre de langues.

Un autre type d'innovations assez récent correspond à la féminisation de certains noms de métiers en français, notamment, qui se heurtent, par contre à la résistance de quelques corps de métiers. L'appellation *pharmacienne*, par exemple, autrefois réservée à la femme du pharmacien, ne reçoit pas toujours l'aval des diplômées en pharmacie qui préfèrent, pour certaines, utiliser le terme générique de *pharmacien*. D'autres mots tentent d'entrer dans le lexique, tels que *professeure* ou *maîtresse de conférences* mais, là encore, ne rencontrent pas l'assentiment général car cela correspond, dans certains cas, à un usage « forcé » qui ne prend pas en considération toutes les données et une utilisation « coulée » de la langue.

L'arrivée et le maintien de nouveaux mots doit, donc, non seulement répondre à un besoin – ici, on parle de reconnaissance de l'égalité au travail – mais aussi bénéficier de termes qui rencontrent l'adhésion de chacun, ce qui ne peut se faire, dans tous les cas, du jour au lendemain.

Un dernier exemple, en lien avec la situation précédente, est la réaffirmation officielle de l'utilisation des seuls termes *Monsieur*, *Madame*, et donc du retrait du terme *Mademoiselle*, sauf en cas de demande explicite de l'intéressée, du fait de la volonté de lutter contre les discriminations, résultant de la confusion entre les termes d'État-Civil et le statut marital qui n'a pas à être dévoilé aux tiers. Il en va de même de l'indication *nom d'épouse* qui est remplacé par *nom d'usage* qui peut qualifier soit le nom du mari soit un autre nom qu'on est autorisé à porter, par la loi. Cf., à ce sujet la réponse ministérielle n° 5128 du 3 mars 1983 (in J.O. Sénat du 14 avril 1983, page 572).

Ces nouveautés, accompagnées par la norme ou par la loi, amènent à faire le lien avec certaines formes de traductions spécialisées et, notamment, avec des traductions administratives qui incluent souvent des termes juridiques.

Ainsi que cela a été dit, chaque traducteur est amené, par moments, à opérer des choix qui entraînent des réductions sémantiques, ou des élargissements, ou bien encore, en matière de poésie, une perte de la rime ou de la fluidité dans la phrase. C'est ce qui conduit à l'affirmation italienne « Traduttore – Tradittore », à l'assimilation du « traducteur » à un « traître » (cf., à ce sujet, Variot, 2003, 167-186) et à la supposée impossibilité de traduire la poésie, notamment. Mis à part les cas où il existe des coquilles dans une traduction donnée, ce qui peut arriver, la différence entre la langue source et la langue cible peut parfois s'expliquer par des différences d'interprétations de certains contextes, qui révèlent la vision différente évoquée *supra* que se font les représentants de chaque langue. Ainsi, la conservation de la rime, au détriment de la forme, en poésie, entraîne, bien évidemment, une perte du message, et vice-versa. C'est pourquoi le meilleur choix consiste, dans la mesure du possible, à s'assurer des véritables intentions de l'auteur, afin de limiter ces aspects négatifs et de ne pas procéder à une totale « recreation », car celle-ci correspondrait à un nouvel original et romprait par là même le lien avec le premier.

On le voit, l'exercice de la traduction n'est pas aussi aisé que d'aucuns tentent de le faire croire et cela est peut-être encore plus le cas dans les domaines juridiques, en particulier, car, en plus de la nécessité de respecter la forme générale et le fond, on doit aussi tenir compte d'un ensemble de normes qui font que la traduction est admise par les spécialistes du droit dans les langues source et cible. C'est véritablement le cas pour les documents qui incluent des références aux textes juridiques,

aux « attendus » ou aux termes d'une décision et qui justifient une vérification et une attention particulières, faute de quoi on fait une traduction littéraire, voire d'un niveau de langue très élevé, mais pas spécialisée. Ceci met à nouveau en évidence le fait que le plurilinguisme doit s'effectuer dans les différents niveaux couverts par les champs de connaissance de ses locuteurs et qu'il doit s'enrichir de ceux-ci, tout en bénéficiant aussi d'ouvrages de référence et normatifs, et d'une constante vérification des formes en usage.

J'espère que ces quelques réflexions sur certains passeurs de mots auront permis d'apporter une contribution à ce débat très intéressant, autant au point de vue de la lexicologie, que du plurilinguisme et de la spécificité francophone, en montrant certaines avancées, tensions et interrogations qui jalonnent la transmission de l'information entre un locuteur et son (ou ses) interlocuteur(s). Ces dernières tendent à révéler aussi que les innovations et les possibilités d'études dans ce domaine sont innombrables et sont sans cesse renouvelées, par-delà les schémas classiques. Elles témoignent de la nécessité de préserver ce patrimoine que chaque personne a en commun avec sa communauté, qui, à son tour, le partage avec le reste du monde, et de l'importance qu'il y a à préserver la diversité culturelle, à l'aide d'une francophonie ouverte, dans un climat d'amitié fraternelle et réciproque.

Bibliographie

- Basarab, Neagoe, *Învățăturile lui Neagoe Basarab către fiul său Theodosie*, versiunea originală, Editura Roza Vânturilor, București, 1996, trad. en français par E. Variot.
- Chircu, Adrian, Le roumain, une langue bigarrée?, In : Atelier « Plurilinguisme », Aix-en-Provence, Travaux de l'Équipe d'Accueil 854, « Cahiers d'Etudes Romanes », n°21 (volume double), intitulé *Regards croisés dans le monde roman : Représentations féminines et regards de femmes (t. 1) Descriptions linguistiques et contaminations (t. 2)*, E. Variot, G. Gomez et S. Saffi (dir.), 2010, p. 233-246.
- Craia, Sultana, *Francofonie și francofilie la români*, București, Demiurg, 1995.
- Densusianu, Ovid, *Histoire de la langue roumaine*, ediție critică și note de V. Rusu, prefață de B. Cazacu, Editura «Grai și suflet – Cultura națională», București, 1997. [traduction en français des notes de Valerie Rusu par Estelle Variot].
- Eliade, Mircea, *Aspects du mythe*, Gallimard, Folio/Essais, 1963 [impression Brodard et Taupin à La Flèche 1988].
- , *Taina Indiei, texte inedite*, Ediție îngrijită și cuvânt înainte de Mircea Handoca, Postfață de Horia Nicolescu, Editura ICAR, s.a. [1991?], (traduction française réalisée par le Séminaire de Traduction poétique "Mihai Eminescu" sous la direction de V. Rusu).

- Eliade, Pompiliu, *Influența franceză asupra spiritului public în România. Originile*, col. «Ideea europeană», București, Fundația Concept & Editura Humanitas, 2000.
- Etienne, Philippe, *Acești români care au făcut Franța*, col. «Conferințele Academiei Române/ Ciclul Limba română și relațiile ei cu istoria și cultura românilor», București, Editura Academiei Române, 2004.
- Gaffiot, F., *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1984 (1^{ère} édition 1934).
- Hasdeu, Bogdan, *Cuvente den bătrâni*, Tomul III (Istoria limbei române. Principie de lingvistică), ediție îngrijită și note de G. Mihăilă, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1984.
- Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Le Robert, 1995.
- Papahagi, Tache, *Petit dictionnaire folklorique*, traduction intégrale en langue française réalisée par Estelle Variot sous la direction de Valerie Rusu, d'après l'édition roumaine soignée, notes et préface par Valerie Rusu, Bucarest, Grai și suflet, 2004.
- Peeters, Jean (dir.), *La traduction. De la théorie à la pratique et retour*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Rivages linguistiques, Rennes, 2006.
- Rusu, Valerie, *Le roumain. Langue, littérature, civilisation*, Ophrys, Gap, 1992.
- , « Emile Cioran – l'étranger-métèque des Carpates, face à la langue française », in : *Atelier de Traduction et Plurilinguisme*. Aix-en-Provence, Travaux de l'Equipe d'Accueil 854, « Cahiers d'Etudes Romanes », n°14 (volume triple plus un CD-Rom), édition réalisée par Estelle Variot, (comprenant styles automatiques et table automatique), 2010, p. 191-202.
- Rusu, Valerie ; Variot, Estelle (dir.), *Atelier "Traduction et Plurilinguisme"*. Aix-en-Provence, Travaux de l'Equipe d'Accueil 854, "Etudes Romanes" de l'Université de Provence, n°7 (volume double), 2002.
- Variot, Estelle, « Temps et espace dans *Aspects du mythe* de Mircea Eliade, de l'abstraction universelle à la dimension linguistique », Actes du Colloque international « *Temps. Espace. Temps-Espace* » des 18 et 19 mars 2011, In : Andreea Gheorghiu, Ramona Malița et Ioana Marcu (dir.), *Agapes francophones 2011 : Études de lettres francophones*, Timișoara, Mirton, 2011, p. 241-254.
- , « Quelques réflexions sur la traduction et le plurilinguisme », in : *Atelier de Traduction et Plurilinguisme*. Aix-en-Provence, Travaux de l'Equipe d'Accueil 854, « Cahiers d'Etudes Romanes », n°7 (volume triple plus un CD-Rom), édition réalisée par E. Variot, (comprenant styles automatiques et table automatique), 2003, p. 167-186.
- , *Un moment significatif de l'influence française sur la langue roumaine : le dictionnaire de Teodor Stamati (Iassy, 1851)*, thèse de doctorat soutenue en 1996, Villeneuve d'Ascq, "Presses Universitaires du Septentrion", 1997.
- Variot, Estelle (dir.), *Atelier de Traduction et Plurilinguisme*. Aix-en-Provence, Travaux de l'Equipe d'Accueil 854, « Cahiers d'Etudes Romanes », n°14 (volume triple plus un CD-Rom), (comprenant styles automatiques et table automatique), 2005.

- Variot, Estelle; Gomez, G.; Saffi, S. (dir.), Atelier « Plurilinguisme », Aix-en-Provence, Travaux de l'Équipe d'Accueil 854, « Cahiers d'Etudes Romanes », n°21 (volume double), intitulé *Regards croisés dans le monde roman : Représentations féminines et regards de femmes (t. 1) Descriptions linguistiques et contaminations (t. 2)*, 2010.
- Wartburg, Walter Von, *Fragmentation linguistique de la Romania* traduction de Jacques Allieres et Georges Straka, Paris, Klincksieck, 1968.